

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 09 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 02 décembre 2022, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D712022

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – Maires-Adjointes,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire –
Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe –
M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie –
Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers
Municipaux.

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Raphaël a donné pouvoir à
M. VERNOUX Bertrand, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. RETY
Jean- Pierre, M. NILLOM Christophe a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe,
Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY David.

Date de la convocation :
02/12/2022

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Grilles protections – Salle Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fabrication et l'installation de grilles de protection devant les aérations de la salle Polyvalente pour un montant de 760 € auprès de la métallerie ROZIER.

Mise à la côte et changement tampon – Route du Creux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la mise à la côte et le changement de tampons d'assainissement Route du Creux pour un montant de 1 029.55 € HT soit 1 235.46 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA.

Jeux extérieur – Agorespace

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau jeu extérieur à l'agorespace à côté de la mairie pour un montant de 19 315.00 € HT soit 23 178.00 € TTC auprès de la société PRO URBA.

Travaux de couverture et de zinguerie – Bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour des travaux de couverture et de zinguerie sur les toitures du hall et de la chaufferie de l'école maternelle, de la salle Limorin pour un montant de 1 109.34 € HT soit 1 331.21 € TTC auprès de l'entreprise BOISSE.

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20221209-D712022-DE
Date de réception préfecture : 13/12/2022

Remplacement circulateur chauffage – Salle Polyvalente

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement du circulateur de chauffage à la Salle Polyvalente pour un montant de 1 389.26 € HT soit 1 667.11 € TTC auprès de l'entreprise GUERIN.

Remplacement circulateur chaudière – Site de la Madeleine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement du circulateur de la chaudière à la Madeleine pour un montant de 464.66 € HT soit 557.59 € TTC auprès de la SARL ABEL JAYET.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 12 décembre 2022



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX